

Image not found or type unknown



Annulation contrat construction

Par **sapeur62**, le **31/01/2009** à **20:08**

bonjour un constructeur a profité de ma naiveté pour nous faire signer des papiers en me disant que tout était annulé si mon pret etait refusé j'ai reçu le recommandé etc...rnmaintenant je l'ai appelé il m'a dit que même si mon pret etait refusé le contrat n'etait pas annulé est ce vrai?rnquels sont mes droit?rnque puis je faire? merci